

Les Essentiels de la Communication politique

Parcours de formation sur 2 jours

Découvrez les formations pour les élu.e.s organisées par

mon
mandatlocal.fr

Tout.e élu.e est amené.e à prendre la parole en public au cours de son mandat. Maîtriser la construction de son discours, travailler son élocution ou son attitude sont indispensables pour convaincre à l'oral et réussir toutes vos interventions.

Vous travaillerez votre diction et apprendrez à donner de la conviction à vos propos, capter l'attention, soutenir vos idées et répondre aux objections.

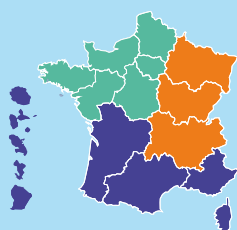
C'est sûr, ce parcours vous donnera toutes les clés pour booster vos contenus et votre éloquence !

Déroulé :

- ✓ Jour 1 : Rédiger un discours efficace (6h)
- ✓ Jour 2 : Réussir sa prise de parole en public (6h)

Points travaillés pendant le parcours

- ✓ La préparation pour organiser ses idées : objectif, contexte, attentes de l'auditoire ;
- ✓ La définition d'un message-clé impactant ;
- ✓ La construction d'un discours structuré et limpide ;
- ✓ Les techniques pour se mettre en scène : posture, voix, regard ;
- ✓ Les détails pour faire la différence à l'oral.



Pour toutes questions et inscription, veuillez contacter le conseiller pédagogique de votre région :

- Armelle Lefebvre : 06 71 51 89 83 / armelle@monmandatlocal.fr
- Laurence Chinal : 07 88 49 84 88 / laurence@monmandatlocal.fr
- William Bessat : 06 71 51 89 91 / william@monmandatlocal.fr

Public concerné _____

- Tout élu souhaitant réussir ses prises de parole.
- A un niveau communal, intercommunal, départemental, régional ou national.

Pré-requis _____

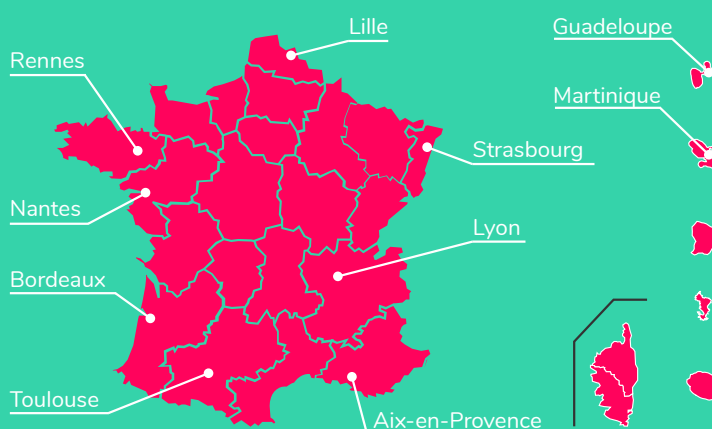
- Être titulaire d'un mandat d'élu.
- Être amené à faire des présentations en petit groupe ou devant des assemblées plus larges.

Vous pouvez participer à ce parcours de formation de 3 manières :

1. Sessions déjà définies

Choisissez la session qui vous convient sur notre site internet.

Les dates sont indiquées sur notre site internet.

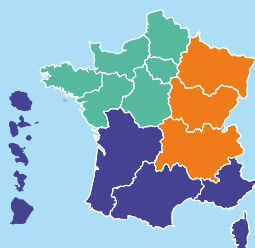


2. Dans votre collectivité

Un parcours de formation adapté aux enjeux et contexte de votre collectivité.

3. En formation individuelle

Une formation personnalisée pour travailler sur des objectifs personnels près de chez vous.



Pour toutes questions et inscription, veuillez contacter le conseiller pédagogique de votre région :

- Armelle Lefebvre : 06 71 51 89 83 / armelle@monmandatlocal.fr
- Laurence Chinal : 07 88 49 84 88 / laurence@monmandatlocal.fr
- William Bessat : 06 71 51 89 91 / william@monmandatlocal.fr

Découvrez le détail de chaque journée dans les pages suivantes.

Rédiger un discours efficace (6h)

- ✓ Écriture
- ✓ Storytelling
- ✓ Éloquence
- ✓ Argumentation
- ✓ Arts oratoires

Programme

- ✓ Méthodologie pour préparer son discours
 - Contexte, environnement et auditoire ;
 - Objectif et enjeux de la présentation ;
 - Un message-clé qui va à l'essentiel.
- ✓ Techniques pour être convaincant
 - Structuration du message (Pyramide de Minto) ;
 - Travail sur le storytelling et le champ lexical ;
 - Une introduction et une conclusion soignées.
- ✓ Préparation à l'oral
 - Procédés pour aider son auditoire à mémoriser les arguments : répétition, reformulation ;
 - Méthode pour se synchroniser avec ses interlocuteurs : enthousiasme, écoute, empathie ;
 - Astuces pour retenir son texte.

Objectifs

- Organiser et structurer ses idées pour un message synthétique et impactant ;
- Comprendre la rhétorique pour développer sa capacité à convaincre ;
- Maîtriser les techniques pour capter l'attention.

Les +

Exercices d'écriture pendant la formation

Réussir sa prise de parole en public (6h)

- ✓ Expression orale
- ✓ Image de soi
- ✓ Discours
- ✓ Gestion du trac
- ✓ Répartie

Programme

- ✓ Gestion de ses émotions
 - Les outils de gestion du stress ;
 - Reconnaissance de ses propres atouts pour développer confiance et authenticité ;
 - Préparation mentale pour se libérer des tensions physiques.
- ✓ Les bases de communication non-verbale
 - La respiration ;
 - La gestuelle, la voix, le contact visuel ;
 - Occupation de l'espace, ancrage et posture.
- ✓ Initiation à l'improvisation
 - Focus sur l'assertivité ;
 - Travail sur la répartie ;
 - Techniques pour anticiper les questions et les contradictions.

Objectifs

- Surmonter son trac et être à l'aise à l'oral ;
- Déployer son plein potentiel d'orateur.rice ;
- S'affirmer dans ses interventions pour gagner en clarté.

Les +

Exercices pratiques pendant la formation : mises en situation, jeux de rôle.

Qui est MonMandatLocal ?

MonMandatLocal est un **organisme de formation transpartisan et indépendant**. Nous proposons un ensemble de services pour outiller les élus et collectivités et démultiplier leur impact local tout au long de l'année :

Des formations pour faciliter l'exercice des mandats locaux

Des contenus et des formats adaptés aux besoins et impératifs de chacun :

- ✓ **Parcours de formation** : des formations conçues par modules pour maîtriser les domaines incontournables de la vie politique et réussir son mandat.
- ✓ **Formations en ligne** : à mi-chemin entre le présentiel et la formation à distance, nos sessions permettent d'interagir avec le formateur qui peut envoyer des documents, organiser des groupes de travail et chatter.
- ✓ **Formations à la journée** : des sessions à la journée partout en France pour renforcer ses compétences et son efficacité politique.
- ✓ **Formations sur-mesure dans votre collectivité** : un programme adapté aux attentes et besoins du groupe ainsi qu'aux enjeux et contexte de la collectivité.
- ✓ **Accompagnement individuel** : un programme personnalisé pour celles et ceux qui souhaitent travailler sur des objectifs personnels.



Un organisme reconnu pour ses formations aux élus



Un agrément,
gage de conformité



Une certification,
gage de qualité

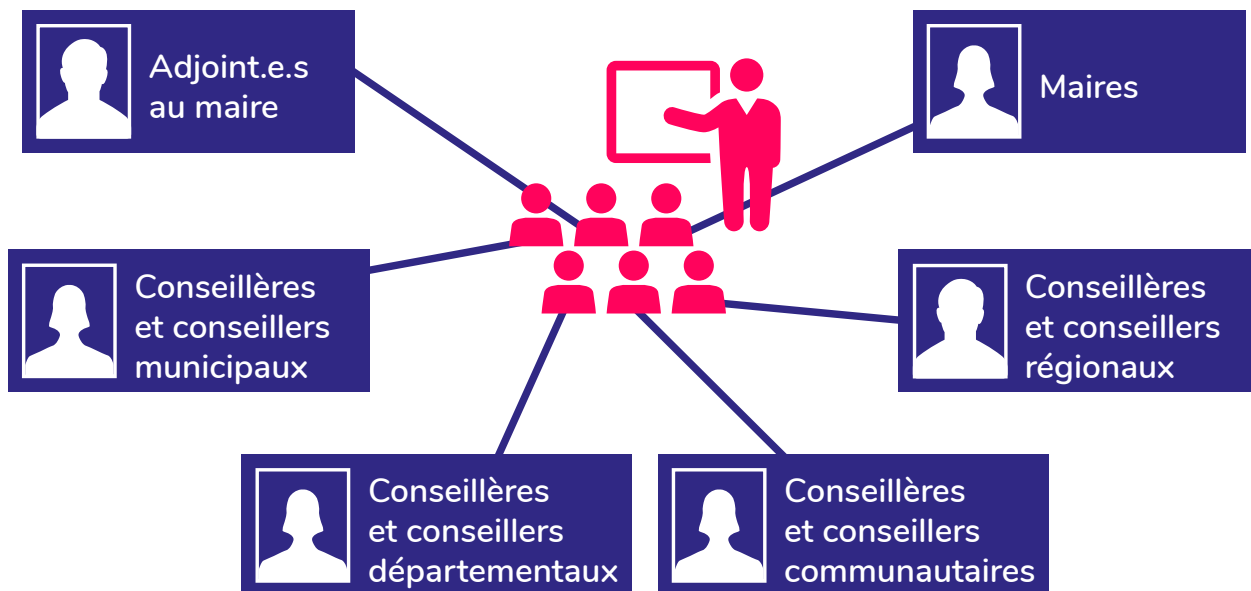


Une adhésion, gage de
concertation avec la
profession

À qui s'adressent nos formations ?

Une entreprise dédiée à la formation des élu.e.s

Nos formations s'adressent à l'ensemble des élus locaux du territoire :



Des formats conçus pour vous faciliter la vie... et le mandat !

Nos formations sont conçues aussi bien pour des élus qui débutent que pour ceux qui ont déjà une expérience du mandat local.

Nos parcours de formation composés de plusieurs modules permettent d'accéder aux connaissances d'un domaine : les indispensables du mandat, de la communication politique, des finances locales, etc.

Les contenus de chaque module sont indépendants les uns des autres, ce qui vous permet de choisir ces formations à la journée pour approfondir une thématique en particulier, ou bien de suivre tout ou partie du parcours.

Néanmoins, nous vous recommandons vivement de suivre le parcours dans son intégralité en suivant son ordre chronologique.

À l'exception des Journées régionales et nationales des femmes élues, nos formations s'adressent à des groupes de 5 à 15 élu.e.s.

Vos droits à la formation

La formation est un droit individuel de l'élu.e local.e et est éligible par tous : membres des conseils municipaux, des communautés urbaines, d'agglomération, des conseils départementaux et des conseils régionaux.

Tout membre des Assemblées précitées a droit à la formation, qu'elle/il soit ou non dans la majorité de l'assemblée où elle/il siège.

Pour mobiliser son droit, l'élu.e a deux options :

Droit Individuel à la Formation (DIF) des élus

Le Droit Individuel à la Formation des élus est mobilisable par tous les élus locaux ayant un mandat local, et ce jusqu'à 6 mois après la fin du mandat.

Tous les ans, 20h de formation sont mobilisables. Depuis la loi engagement et proximité, **ces droits sont également valables pour les nouveaux élus.**

Pour mobiliser votre DIF, il vous faut remplir un dossier de demande de financement - **au plus tard 2 mois avant la date de la formation** - et à nous retourner complété.

Budget formation des collectivités

Les Dépenses de Formation des Élus Locaux (DFEL) constituent une dépense obligatoire de la collectivité.

Le budget formation des élu.e.s peut aller jusqu'à 20% du montant total des indemnités annuelles des élu.e.s de la collectivité.

✓ Les frais de formation comprennent :

✓ les frais d'enseignement ;

les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration).

En mobilisant votre DIF, ces coûts donnent droit à un remboursement sur présentation des justificatifs.

Lors de votre inscription à nos formations, il vous suffit de sélectionner « Financement Collectivité » ou « Financement DIF » pour finaliser votre pré-inscription.

Nos équipes reviendront vers vous pour vous demander les documents à joindre et se chargeront ensuite de faire suivre votre demande à la Caisse des Dépôts, si vous choisissez cette option de financement.